

Madame, Monsieur,

Avant de vous engager, nous vous demandons de lire attentivement ce courriel, en particulier le point n° 1 et le règlement (en pièce jointe).

Vous trouverez, en pièces jointes, le bulletin d'inscription et le règlement de la brocante pour **2026**.

1 - ATTENTION

Il s'agit d'une **brocante** et **NON** d'un vide-greniers **NI** d'une bourse d'échange de vêtements **NI** d'un marché artisanal.

NON autorisés : les vêtements, les chaussures ou les jouets que les enfants n'utilisent plus, les objets neufs, les produits artisanaux, la fripe, la nourriture et les boissons, etc, ...

Autorisés : vêtements anciens ou de grandes marques, bibelots, meubles, vaisselle (Limoges, Gien, etc.), disques Vinyl, jouets de collection, tableaux anciens, cartes postales anciennes, bijoux anciens, etc.

2 - La préfecture nous impose :

- * La mise en place de blocs de béton à chaque extrémité du boulevard (dont une chicane du côté de l'entrée) ;
- * De mentionner l'**immatriculation** du véhicule, le **nom** & le **prénom** du **propriétaire** au moment de votre inscription (si le véhicule est loué, mentionner le louer) ;
- * La liste est communiquée aux forces de l'ordre.

3 - Stands, placement, entrée, sortie

- * La dimension de location d'un stand est de **5 ou 10 mètres linéaires** (pas de dimension intermédiaire - **1 véhicule maximum pour un stand de 5 m**).
- * Il est demandé aux exposants d'apporter le plus grand soin à leur stand.

31 - L'entrée dans la zone réservée se fait par le carrefour Bd Kennedy / Av. des Célestins.

ATTENTION : le sens de circulation « avenue de France » a été changé.

32 - Tous les stands sont situés sur le **boulevard Kennedy**.

33 - le placement se fait selon les modalités suivantes :

- * Les 1^o brocanteurs arrivés remontent tout le Boulevard jusqu'à hauteur du pont Jacques Chirac (pont de Bellerive).
 - * Ils sont placés par les organisateurs, de part et d'autre du Boulevard, sans jamais laisser d'espace vide.
 - * Puis, au fur et à mesure des arrivées, les exposants sont placés en remontant vers l'entrée.
- 34 -** La sortie se fait obligatoirement par la **rue de La Laure** (située au milieu du Boulevard).

4 - annulation de participation

Les brocanteurs s'engagent à payer leur inscription du moment que la Grande brocante est maintenue.

Les annulations de la part des exposants ne sont admises qu'en cas de motif grave (santé, ...).

Leur acceptation reste à la discrétion des organisateurs.

5 - Adresse pour l'envoi des inscriptions

Rotary Club de Vichy

23 rue du Parc

03200 VICHY

Le 31 mai 2026, nous vous attendons & vous accueillerons avec plaisir.

Cordialement.

Le Rotary Club de Vichy

TSVP 